



AGENCE FRANÇAISE
DE SÉCURITÉ SANITAIRE
DES ALIMENTS

LE DIRECTEUR GENERAL

Afssa – dossier n° 2009-1171 – GALBEN F LIQUIDE

Maisons-Alfort, le 25 novembre 2009

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif au transfert de la demande d'autorisation de mise sur le marché
de la préparation phytopharmaceutique
GALBEN F LIQUIDE**

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a accusé réception d'un dossier, déposé par FMC Chemical sprl, relatif au transfert de la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation GALBEN F LIQUIDE détenue par ISAGRO S.p.a.

Considérant l'attestation de transfert fournie par ISAGRO S.p.a ;

Considérant que l'autorisation de mise sur le marché de la préparation GALBEN F LIQUIDE, n° 8700103, détenue par ISAGRO S.p.a, est en cours de validité ;

Considérant les attestations de fourniture et d'approvisionnement entre ISAGRO S.p.a et FMC Chemical sprl ;

Considérant que la composition intégrale déclarée pour GALBEN F LIQUIDE est bien strictement identique à celle précédemment déclarée ;

L'Afssa émet un avis favorable à la demande de transfert de la demande d'autorisation de mise sur le marché de la préparation GALBEN F LIQUIDE, présentée par FMC Chemical sprl.

Marc MORTUREUX